



ACADÉMIE RÉGIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER



APPEL D'OFFRES
CONCEPTION ET RÉALISATION
DU SITE WEB DE L'ARSTM

I. PREMIÈRE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I.1 - Introduction

L'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) est une institution sous-régionale de formation maritime, portuaire et industrielle, créée en 1987. Elle est reconnue par 15 pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre et constitue un établissement de référence pour la formation des cadres du secteur maritime africain.

L'ARSTM a pour missions principales de :

- Former les cadres du secteur maritime, portuaire et logistique
- Conduire des recherches appliquées dans le domaine maritime
- Développer les compétences pour l'économie bleue africaine
- Assurer la formation continue des professionnels du secteur
- Contribuer au développement du transport maritime en Afrique

L'ARSTM est composée de cinq (5) entités principales :

- École Supérieure des Transports Maritimes (ESTM)
- École Supérieure de Navigation (ESN)
- Collège d'Enseignement et d'Apprentissage Maritime (CEAM)
- Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI)
- Centre de Recherche Maritime Portuaire et Logistique (CREMPOL)

Dans le cadre de sa stratégie de modernisation et de renforcement de sa visibilité, l'ARSTM projette de se doter d'un site web moderne et performant. Ce site sera l'outil de communication privilégié pour la diffusion d'informations à destination des étudiants, des professionnels du secteur maritime, des entreprises partenaires, des institutions et du grand public.

I.2. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet de conclure un marché avec un prestataire ou un groupement de prestataires disposant de compétences avérées dans le domaine de la conception et de réalisation de sites web institutionnels pour mener à bien ce projet de refonte complète du site web de l'ARSTM.

I.3. Allotissement

Le marché est composé d'un seul lot indivisible. Les soumissionnaires sont invités à soumettre une offre globale et forfaitaire couvrant l'ensemble des prestations définies dans le présent cahier des charges.

I.4. Conditions de participation au marché

La participation au présent marché est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans ce domaine, justifiant :

- D'au moins trois (3) ans d'expérience en développement web
- D'au moins deux (2) projets similaires (sites institutionnels)
- D'une équipe technique qualifiée

- Des assurances professionnelles requises

I.5. Groupement d'entreprises

En cas de groupement, les entreprises concernées doivent présenter dans leur soumission l'acte constitutif du groupement signé par les parties et indiquant le chef de file dudit groupement. Seuls les groupements solidaires sont autorisés.

I.6. Visite des lieux

Une visite optionnelle des locaux de l'ARSTM est prévue le **10 juin 2026 à 14h00**. L'inscription est obligatoire auprès du Département Communication et Marketing.

I.7. Conformité des offres

Toute offre qui ne répond pas explicitement aux exigences du présent appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.8. Période de validité des offres soumis

Les offres **ne pourront pas être modifiées** après dépôt.

I.9. Langue de soumission

Les offres ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et l'ARSTM, sont rédigés en langue française.

I.10. Frais de soumission

Le soumissionnaire supporte tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. L'ARSTM n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.11. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA (XOF). L'euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA.

I.12. Modalités de paiement

I.12.1. Les échéances de paiement se feront par virement bancaire après validation complète du projet par l'ARSTM, sur présentation de la facture accompagnée des pièces justificatives requises.

I.12.2. Toutefois, si le prestataire le souhaite, les modalités de règlement suivantes pourront être appliquées :

- **0%** à la signature du contrat, à titre d'avance de démarrage
- **30%** à la validation du design et des maquettes (Phase 2)
- **30%** à la livraison du site complet en version de test (Phase 3)
- **40%** au passage en production et formation des équipes (Phase 4)

Toutes les factures du prestataire sont payables dans un délai de **45 jours** à compter de leur date de réception.

I.13. Régime fiscal

Les prix s'entendent **hors taxes (HT)** selon la réglementation fiscale ivoirienne en vigueur. L'ARSTM ne rembourse aucun impôt, taxe ou indemnité au prestataire au titre du présent contrat.

I.14. Documents constitutifs de la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir dans leurs offres une copie des documents attestant de :

- Leur statut juridique et numéro d'immatriculation
- Leurs références bancaires complètes :
 - Code Banque
 - Code guichet
 - N° du compte
 - Clé RIB
 - IBAN
 - SWIFT
- Les noms et prénoms du mandataire légal
- La fonction occupée dans la société

I.15. Présentation des soumissions

Les offres, établies en **trois (3) exemplaires** (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention :

"Sélection d'un prestataire pour la conception et la réalisation du site web de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM)"

Chaque exemplaire des offres sera présenté en **quatre (4) parties distinctes** :

I.15.1. Formulaire de soumission

Le soumissionnaire présente son offre en remplissant le formulaire joint en annexe, dûment signé du mandataire légal.

I.15.2. Présentation du soumissionnaire

La présentation comprendra :

- Une présentation générale de l'entreprise
- Les références techniques similaires (minimum 2 projets)
- Les certifications et labels qualité (si disponible)

I.15.3. Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- Une proposition technique détaillée (méthodologie, approche, planning)
- Les curriculums vitae des consultants avec leurs rôles respectifs (si disponible)
- La stratégie de conception et développement proposée

- Le plan de formation et d'accompagnement
- Les références techniques et lettres de recommandation

I.15.4. Offre financière

Les prix indiqués devront être établis **HT**, fermes et non révisables. Ils devront inclure tous les frais nécessaires à la bonne conduite de la mission.

I.16. Lieu, date et heure limite de remise des offres

Les offres devront être déposées au Siège de l'ARSTM sis à Yopougon Niangon, Abidjan, au Bureau de la Direction Générale, sous pli fermé à compter du 01 jusqu'au 12 juin 2026 à **17h00** au plus tard, délai de rigueur.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, etc.) indiqué sur le pli fera foi.

Pour toutes informations complémentaires :

- **Contact technique :**
 - M. N(GORAN Séraphin, (+225)01 02 02 59 36 - nnsyoranse@arstm.net
 - M. Vadabla DEA - Tél. +225 07 88 17 98 83 - dea@arstm.net
- **Contact administratif :**
 - Mme Chantal KOFFI - Tél. +225 01 02 02 59 05 - cocha@arstm.net

I.17. Ouverture de plis et évaluation des offres

Une Commission d'Évaluation procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité ainsi qu'à l'évaluation et au classement des offres reçues.

L'évaluation des offres se fera selon les critères suivants :

Critère	Pondération
Offre technique	50%
Prix	30%
Références et expérience	15%
Équipe et ressources	5%

I.18. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la proposition présente le meilleur rapport qualité-prix pour l'ARSTM.

L'ARSTM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres à tout moment avant l'attribution du marché.

I.19. Vérification de la qualification des soumissionnaires

L'ARSTM se réserve le droit de vérifier les capacités technique et financière du prestataire sélectionné à exécuter le marché de façon satisfaisante.

I.20. Publication des résultats

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur la page LinkedIn officielle. Tout candidat peut former un recours par écrit dans un délai maximum de **cinq (3) jours ouvrés** à compter de la publication des résultats.

I.21. Notification

Le marché est notifié au soumissionnaire retenu et un contrat lui est soumis pour signature. La date de signature constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution.

I.22. Litiges et contestations

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché. À défaut, le différend sera soumis aux tribunaux compétents d'Abidjan, République de Côte d'Ivoire.

I.23. Informations complémentaires

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront contacter l'ARSTM par courriel au moins **dix (10) jours calendaires** avant la date limite de remise des offres.

II. DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

II.1. Objectifs de la Mission

L'objectif visé par ce projet est de disposer d'un outil de communication numérique performant, moderne et conforme aux standards internationaux du secteur éducatif et maritime.

Le site à réaliser devra permettre notamment :

- D'assurer une communication efficace sur les missions et activités de l'ARSTM
- De présenter l'offre de formation de manière attractive et complète
- De faciliter les inscriptions et la génération de leads qualifiés
- De valoriser les réalisations et succès de l'institution
- De créer une plateforme d'échanges avec les parties prenantes
- De développer la visibilité internationale de l'ARSTM
- De proposer une version bilingue (français/anglais) du site

II.2. Mission du Prestataire

Le soumissionnaire retenu devra réaliser les prestations suivantes :

Phase 1 : Analyse et cadrage

- Auditer le site existant et analyser les besoins
- Proposer une architecture optimisée du site
- Élaborer les spécifications fonctionnelles et techniques

Phase 2 : Conception et design

- Créer les wireframes et maquettes de toutes les pages
- Développer un prototype interactif
- Valider le design avec les équipes ARSTM

Phase 3 : Développement

- Développer le site selon les spécifications validées
- Intégrer toutes les fonctionnalités requises
- Optimiser les performances et le référencement SEO

Phase 4 : Livraison et formation

- Effectuer les tests complets et corrections
- Migrer les contenus existants
- Mettre en production et configurer l'hébergement
- Former les équipes internes
- Livrer la documentation complète en français

II.3. Résultats attendus

Les principaux résultats suivants sont attendus :

- Un site internet fonctionnel, attractif et responsive
- Une charte graphique en harmonie avec l'identité ARSTM
- Des outils d'analyse d'audience intégrés

II.4. Profil du soumissionnaire

Les soumissionnaires devront justifier du profil suivant :

- Être une entreprise spécialisée ayant au moins **3 ans d'expérience** en conception de sites web
- Présenter au moins **2 références** de projets similaires (sites institutionnels ou éducatifs)
- Avoir une bonne connaissance du secteur éducatif africain
- Disposer d'une équipe qualifiée

II.5. Fonctionnalités requises

Le site devra disposer des fonctionnalités suivantes :

Site vitrine :

- Présentation complète de l'ARSTM et de ses composantes
- Pages dédiées à chaque école et institut
- Catalogue interactif des formations
- Actualités et agenda des événements
- Médiathèque (photos, vidéos, documents)

Fonctionnalités avancées :

- Système d'inscription en ligne aux formations
- Espace utilisateur sécurisé (étudiants/entreprises)
- Module de paiement en ligne sécurisé
- Newsletter et formulaires de contact
- Moteur de recherche interne performant
- Intégration des réseaux sociaux
- Vérification de l'authenticité des certificats en ligne
- Vérification de l'authenticité des diplômes en ligne
- Accès aux étudiants pour impression des documents scolaires après paiement en ligne (Bulletins, Certificats de fréquentation, diplômes, attestation d'admissibilité ...)

Administration :

- Interface d'administration intuitive
- Gestion des droits utilisateurs et des rôles
- Workflow de validation des contenus
- Système de sauvegarde automatique

II.6. Durée de la mission

La durée souhaitée pour cette prestation est de **douze (12) semaines** maximum, à compter de la date de signature du contrat.

La prestation se déroulera principalement dans les locaux du prestataire, avec des points de validation réguliers au siège de l'ARSTM à Abidjan.

II.7. Aspects techniques (*voir le cahier de charge pour les details*)

II.7.1. Choix technologique

II.7.2. Performance et optimisation

- Temps de chargement réduit
- Responsive design (mobile-first)
- Optimisation SEO complète
- Système de cache intégré

II.7.3. Hébergement

L'hébergement sera assuré par un prestataire sélectionné par l'ARSTM.

II.8. Aspects fonctionnels

II.8.1. Contenu et arborescence

- Architecture claire et navigation intuitive
- Page d'accueil attractive avec navigation épurée
- Système de gestion des médias optimisé
- Fonction de lecture/téléchargement des documents

II.8.2. Référencement SEO

- Structure optimisée pour le référencement naturel
- URLs propres et optimisées

II.8.3. Multilingue

- Site bilingue français/anglais
- Possibilité d'ajouter d'autres langues
- Gestion centralisée des traductions

II.8.4. Sécurité et conformité

- Sauvegardes automatiques
- Protection contre les attaques courantes
- Mise à jour de sécurité facilitée

II.9. Méthodologie de travail

Les soumissionnaires devront décrire leur méthodologie incluant :

- Le planning détaillé des phases
- Les modalités de validation et de suivi
- La méthode de gestion des risques
- Le processus de transfert de compétences

II.10. Budget indicatif

